

## MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP EN FORMATION



## APPRENANT EN SITUATION DE HANDICAP, BENEFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

La politique de l'IFPS est d'accueillir les étudiants/élèves en situation de handicap avec la mise en œuvre d'un appui aux parcours individuels de formation.

Il permet à l'apprenant en situation de handicap de bénéficier d'aménagement(s) raisonnable(s) de formation théorique et/ou clinique dans le respect des référentiels de formation et les moyens à disposition.

Vous pouvez obtenir des informations et/ou prendre rendez-vous auprès de la référente handicap de l'IFPS CHU Besançon Franche-Comté afin :

- D'identifier vos besoins
- De rechercher des solutions d'aménagement(s) raisonnable(s)
- D'aménager votre parcours de formation dans le respect du référentiel

Coordinatrice handicap de l'IFPS :

Anne-Laure MARCHAL

Mail : [ifps-referents-handi@chu-besancon.fr](mailto:ifps-referents-handi@chu-besancon.fr)

Tél : 03 81 41 51 37